COMITÉ DE STABILITÉ FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE

Session du 2 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) s'est réuni en session ordinaire, le 2 décembre 2025 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur **Yvon SANA BANGUI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), son Président Statutaire.

Le Comité a pris connaissance de l'évolution et des perspectives du cadre macro-financier, tant à l'échelle mondiale que dans la zone CEMAC, au premier semestre 2025. Il a relevé que l'économie mondiale devrait légèrement fléchir en 2025 ; le taux de croissance du PIB réel atteindrait 3,0 %, après 3,3 % en 2024, en rapport avec la hausse anticipée des droits de douane qui pourrait contribuer à ralentir le rythme des échanges et la persistance des incertitudes géopolitiques internationales.

Dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), il est attendu un léger recul de l'activité avec un taux de croissance du PIB réel qui devrait revenir de 2,7 % en 2024 à 2,6 % en 2025. Cette projection repose sur une baisse de l'activité dans le secteur des industries extractives et une légère détérioration des termes de l'échange.

Le système financier sous régional s'est raffermi au 30 juin 2025, se traduisant par la progression des activités des institutions financières, le prolongement du dynamisme des marchés des capitaux, soutenu par la forte hausse du volume des transactions interbancaires et des échanges sur le marché financier sous-régional, l'augmentation du volume des opérations sur le marché des valeurs du Trésor ainsi que l'élargissement continu de la base des investisseurs. En revanche, la qualité du portefeuille de crédits des banques et des établissements de microfinance s'est dégradée et les problèmes de liquidité dans les Organismes de Prévoyance Sociale persistent.

Tenant compte des tendances macroéconomiques et financières observées, le Comité a estimé que les risques pesant sur la stabilité financière dans la CEMAC devraient être dans l'ensemble modérés mais à la hausse à court terme. Il a en particulier invité les souverains à maitriser leur engagement sur le système financier sous régional, et a recommandé d'accélérer la validation du référentiel de surveillance des systèmes de paiement et règlement et des textes réglementaires associés, ainsi que de finaliser l'automatisation des reportings réglementaires dans certains secteurs d'activités.

Examinant les précédentes recommandations, le CSF-AC a relevé des avancées dans la restructuration des institutions du marché financier unifié et dans le cadre réglementaire relatif aux risques opérationnels sur le marché financier sous régional.

Prenant acte de l'annonce de la clôture du projet de renforcement du cadre d'analyse macroprudentielle de la CEMAC, il a invité son Secrétariat à mettre en œuvre les diligences nécessaires au déploiement de la fonction de stabilité financière dans la CEMAC. Le CSF-AC a également rappelé à ses membres l'importance de remonter régulièrement et dans les délais requis les informations sollicitées par son Secrétariat. Il a par ailleurs adopté le calendrier 2026 de ses travaux, notamment l'organisation d'un séminaire d'information à l'attention de ses membres ainsi que ceux du Groupe d'Experts, et validé les modalités d'élaboration de la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale (RSF-AC), Edition 2025.

Fait à Yaoundé le 2 décembre 2025

Le Président du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale,

Yvon SANA BANGUI